



8^e édition

RENCONTRES RÉGIONALES DU PATRIMOINE

Patrimoines culturels matériel et
immatériel : quels dialogues ?

Nantes, jeudi 22 novembre 2018

SOMMAIRE



Discours d'ouverture	Page 5
Singularités et complémentarités du patrimoine culturel immatériel et du patrimoine matériel par Isabelle CHAVE	Page 7
Table ronde : Comment articuler le patrimoine culturel immatériel avec le patrimoine matériel et les travaux de l'Inventaire ?	Page 11
Table ronde animée par Guillaume MÉZIÈRES	
- Le trajet du matériel vers l'immatériel par Stéphanie DUPONT	Page 12
- L'imbrication de l'Inventaire et l'ethnologie par Patricia HEINIGER-CASTERET	Page 13
- La réponse aux attentes sociétales par Claude NAUD.....	Page 14
Atelier 1	
Patrimoines : vers une harmonisation des pratiques	Page 19
Atelier animé par Philippe CHARRON	
- Patrimoines culturels matériel et immatériel au sein du Parc amazonien de Guyane par Céline FREMAUX	Page 20
- Saint-Sever, une enquête parallèle bâti-anthropologie par Marie FERREY.....	Page 21
- Les outils au service du patrimoine culturel immatériel par Morgane GODET.....	Page 22
- Préserver le patrimoine oral : l'exemple breton par Vincent MOREL.....	Page 23
Atelier 2	
Développement local. Le patrimoine vivant, un levier de développement économique et touristique ?	Page 26
Atelier animé par Rémi DELEPLANCQUE	
- Mans'art, levier de développement économique autour des métiers du patrimoine par Stéphane BELLESORT	Page 27
- Petites cités de caractère® : revitaliser le patrimoine au service des habitants par Valérie BOUVET-JEUNEHOMME.....	Page 28
- Entreprises du patrimoine vivant : un secteur d'excellence avec de forts enjeux autour de la transmission des savoir-faire par Christophe DELAUNAY	Page 29
- Le Cadre noir, locomotive de l'économie locale saumuroise par Frédérique MERCIER et Florence DONY	Page 29
Atelier 3	
Le PCI dans les musées. Faire parler l'objet	Page 31
Atelier animé par Christophe VITAL	
- Faire vivre la mémoire industrielle d'un territoire Par Gilbert HULIN	Page 32
- Être en phase avec la valeur et le rapport au territoire des habitants par Annie JOSSE.....	Page 33
- Faire parler l'objet de façon sensible par Alice GANDIN.....	Page 33
- Garder une trace de la science contemporaine par Catherine CUENCA	Page 34
Atelier 4	
La démarche d'inventaire appliquée aux festivités	Page 36
Atelier animé par Philippe BOISSELEAU	
- Ethnologie et anthropologie des fêtes locales en Europe par Laurent-Sébastien FOURNIER	Page 37
- Programme de patrimonialisation des fêtes de la Fédération des festivals, carnivals et fêtes de France par Serge RUCHAUD	Page 38
- Patrimonialisation des musiques actuelles par Eva NICOLAS.....	Page 39
Discours de clôture	Page 40

Discours d'ouverture

par Anne-Sophie GUERRA, vice-présidente déléguée au patrimoine de la commission Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités du Conseil régional des Pays de la Loire

« Ces Rencontres régionales du patrimoine sont un succès qui ne se dément pas, avec près de deux cents participants pour cette huitième édition. Elles sont un grand moment pour le patrimoine offrant un temps de rencontre, d'échange et d'interventions de qualité. En 2017, le processus de transmission de notre patrimoine a été interrogé. Cette année, les enjeux croisés du patrimoine matériel et immatériel seront étudiés. Le patrimoine est une notion complexe dont le sens évolue au fil du temps. L'adoption de la **Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel par la Conférence générale de l'Unesco en 2013** est là pour nous le rappeler.

Au-delà des monuments et des collections d'objets, le patrimoine comprend les traditions, les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, les traditions orales, les arts du spectacle ou encore les connaissances et savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel. Cet élargissement de la notion de patrimoine nous invite à **réfléchir à ces limites et à la valeur historique, symbolique ou fonctionnel du patrimoine**. Cette huitième édition traite de l'un des grands enjeux actuels en matière de politique publique du patrimoine : interroger spécifiquement les relations entre le patrimoine matériel et les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire connus comme éléments du patrimoine culturel.

En Pays de la Loire, la Région participe activement à la préservation, à la restauration et à la valorisation de tous les patrimoines. La prise en compte de la mémoire régionale liée aux sites dans le cadre de l'Inventaire, notamment du patrimoine industriel, a mis sur le devant de la scène des attentes sociétales tangibles. La stratégie culturelle régionale, votée en juin 2017, a permis d'intégrer ces attentes. La Région a ainsi souhaité s'engager dans le développement d'une politique volontariste en matière de patrimoine culturel immatériel. Elle favorise, par le biais de dispositifs financiers, la recherche ethnographique et l'enrichissement des bases de données régionales comme les fonds photographiques, visuels et sonores réunis par les acteurs institutionnels et associatifs. **Des opérations d'inventaire réunissant les patrimoines culturels matériel et immatériel sont initiées**, en associant un ethnologue aux chercheurs de l'Inventaire. Cette démarche renouvelle l'approche du patrimoine de façon novatrice.

Le littoral est important dans notre région. Des études d'inventaire se sont penchées sur ce territoire singulier, notamment sur l'île d'Yeu, Noirmoutier ou encore l'architecture balnéaire. En écho avec la nouvelle stratégie maritime régionale votée en juin 2018, une **étude des ports maritimes de Loire-Atlantique et de Vendée** complétera utilement cette connaissance. Elle concernera les aménagements portuaires mais aussi l'urbanisme, l'habitat, les bateaux et, plus largement, les activités et la culture liées au port. En 2018-2019, la Région accompagnera de nouveau les rencontres Mémoires entrelacées conçues, initiées et pilotées par l'Office du patrimoine culturel immatériel (OPCI). Les rendez-vous sont organisés en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, les départements, les acteurs mais aussi les villes d'accueil de l'événement.

En 2018, vous avez été nombreux à répondre aux différents appels à projets liés à la valorisation du patrimoine proposés par la collectivité. Soixante-dix-neuf projets portés par

des personnes privées, des associations, des collectivités, des établissements secondaires ont été soutenus. À compter de 2019, le dépôt des dossiers est dématérialisé. En région Pays de la Loire, notre spécificité est d'avoir des filières culturelles organisées en pôle : les musiques actuelles, le livre, le cinéma, les arts visuels... Malgré votre souhait émis en 2013, le patrimoine n'était pas encore structuré en pôle. En 2016, un comité de pilotage a été créé avec le soutien financier de la Région. Après un important travail réalisé par les onze membres du copil, le pôle patrimoine est entré dans sa phase opérationnelle le 24 septembre 2018, date de l'assemblée générale constitutive en présence d'une centaine d'organisations. Ce nouveau réseau régional, intitulé **Pôle patrimoine, réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire**, est soutenu financièrement par le Conseil régional. La direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire (DRAC) adhère également à la démarche et apporte, en 2019, son soutien financier au réseau. Les membres du bureau sont épaulés par le conseil d'administration.

Le but n'est pas de travailler entre soi mais bien que les collègues **travaillent en transversalité pour échanger sur des difficultés rencontrées**. Ce nouveau pôle, qui démarre ses actions en 2019, entend donner une visibilité accrue à l'ensemble des acteurs du patrimoine, diffuser des informations pratiques sur les enjeux de la gestion du patrimoine au bénéfice des professionnels et des particuliers. Il valorisera les informations et la recherche en lien avec le patrimoine. Il favorisera la mutualisation entre les différentes organisations de la filière patrimoine, entreprises, associations, acteurs éducatifs et institutionnels. Les membres fondateurs sont déjà nombreux, près d'une centaine. Les adhésions restent ouvertes. Vous avez les clés mais tout reste à faire car c'est de la mobilisation collective ligérienne qu'émerge ce pôle et qu'il saura trouver sa place. Je vous souhaite une bonne journée productive, instructive et conviviale. »

Singularités et complémentarités du patrimoine culturel immatériel et du patrimoine matériel

par Isabelle CHAVE

Isabelle CHAVE est conservateur en chef du patrimoine, adjointe au chef du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique pour le ministère de la Culture, chargée notamment du patrimoine ethnologique et du patrimoine culturel immatériel.

Les fondements de la Convention de 2003

Le patrimoine culturel immatériel s'est fondé sur le constat d'un manque à combler. La prise de conscience a été déclenchée par le sentiment de l'urgence de la disparition des cultures autochtones, minoritaires ou populaires. Le patrimoine matériel fait référence à des valeurs d'universalité, d'excellence ou d'authenticité. Pour le patrimoine culturel immatériel (PCI), **le chef-d'œuvre n'est pas recherché mais la représentativité ou ce qui fait identité**. En octobre 2003, la 32^e Conférence générale de l'Unesco s'achève par l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du PCI. Désormais, le PCI s'intéresse à la personne qui sait faire une tasse en porcelaine et non à la tasse.

Cinq catégories thématiques et quatre approches qui sèment le trouble

La Convention de 2003 fait advenir **cinq catégories** thématiques nouvelles :

- Traditions et expressions orales ;
- Arts du spectacle ;
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- Savoir-faire de l'artisanat traditionnel.

La Convention a semé le trouble dans le paysage du patrimoine avec **quatre approches** très différentes :

- le PCI est fondé sur les communautés ;
- le PCI est traditionnel, contemporain et vivant à la fois ;
- le PCI est inclusif ;
- le PCI est représentatif.

Une politique patrimoniale impulsée à l'international

Jusqu'à présent, l'administration a toujours été à l'origine des choix faits concernant les secteurs patrimoniaux : monuments historiques, inventaire... Face à cette politique patrimoniale choisie, **la Convention est une politique imposée par le haut**, comme aux 177 autres États signataires avec ses instances, ses modes d'évaluation et ses dispositifs de reconnaissance.

Le processus de reconnaissance

Le processus de reconnaissance est contraint par **trois listes**. Il plie la discipline anthropologique à une logique de recherche de reconnaissance, d'efficacité et de synthèse.

Une place centrale donnée aux communautés

La désignation patrimoniale incombe aux communautés : « *le patrimoine, c'est nous* », disait Daniel Fabre. Les demandes ne partent pas de l'administration mais de la base. Les

communautés souhaitent être reconnues par les autres. En France, les sports et jeux traditionnels représentent un tiers des fiches d'inventaire du PCI (143 fiches) avec des enquêtes menées par de nombreuses structures publiques ou privées.

Les démarches d'inventaire sont le socle du processus de sauvegarde et de transmission

Autre point de trouble, la démarche documentaire doit toujours viser une intervention et une valeur opérative. Désormais, l'inventaire n'est plus qu'un premier élément dans **un processus de sauvegarde qui doit aboutir à des ateliers de transmission, à des actions d'alerte et à des interventions de sauvegarde.**

Être conforme à l'esprit de la Convention

En 2015, la Convention a émis **douze principes éthiques**. Les demandes doivent répondre aux critères de l'Unesco. Certaines pratiques, bien que légales, ne peuvent pas être inscrites à l'inventaire lorsqu'elles sont clivantes pour la société. Les conflits, même passés, ne sont pas éligibles.

Une place singulière donnée aux experts

Pour l'Unesco, la différence entre les conventions de 1972 et de 2003 est la place des experts. Dans la convention de 1972, les experts et les gestionnaires des sites sont les



L'inventaire du PCI intègre la description synthétique de chaînes opératoires (la pose du zinc à Paris).

principaux acteurs de l'identification et de la protection. Dans celle de 2003, **les experts sont associés en tant que médiateurs ou facilitateurs**. Les communautés font part de leur souhait de reconnaissance de leur patrimoine à des administrations ou à des associations spécialisées qui ne seront que des médiateurs. Le réseau des conseils régionaux, à travers les services régionaux de l'Inventaire, s'approprient le PCI comme un complément des démarches déjà réalisées sur le patrimoine matériel. Le réseau des Ethnopôles, dix-neuf ONG françaises, les fédérations et une quarantaine d'unités de recherche (huit masters sur le PCI) aident aussi le PCI à se développer.

Le dialogue entre patrimoine matériel et immatériel

La Convention de 2003 classe les patrimoines de l'humanité en trois catégories : matériel, naturel et immatériel. Elle permet aux professionnels du patrimoine d'adapter leur mode de gestion. **La définition du PCI crée les conditions du dialogue entre matériel et immatériel** : « *On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés.* »

La culture matérielle, une longue tradition d'étude

En France, la culture matérielle – autour des objets ethnologiques, des arts et traditions populaires – a déjà une longue histoire : travail sur leur valeur d'usage, de contextualisation, leurs pratiques, la façon dont les objets ont été fabriqués. Souvent, la situation d'urgence – le sentiment de la perte – déclenche la désignation patrimoniale et la recherche de reconnaissance : disparition de pratiques culturelles, d'une communauté, ruine d'un

bâtiment, risque de vente d'une collection... **Depuis 2016, le PCI est dans la définition officielle du patrimoine en France** au même titre que le patrimoine artistique, esthétique, scientifique, etc. Les instances de formation transmettent les différents champs patrimoniaux.

Les convergences par l'inventaire

Désormais, les outils de l'immatériel rencontrent le matériel. L'obligation d'inventaire est commune. Depuis 2017, la fiche d'inventaire liée à la pratique rend possible la description des éléments matériels. Les objets, outils et machines peuvent être décrits. Des liens vers des inventaires existants sont aussi possibles. En revanche, les formulaires de l'Unesco ne prennent pas en compte ces démarches. Il n'y a aucune référence à la matérialité. Deux canaux permettent de candidater à l'inventaire : les appels à projets et les candidatures spontanées. Certains champs sont particulièrement favorables à cette convergence. C'est le cas des savoir-faire techniques et artisanaux : la gastronomie, les jeux... **Une démarche d'enquête, fondamentalement adossée à une démarche anthropologique**, est nécessaire pour réaliser ces fiches d'inventaire.

L'intégration des chaînes opératoires

L'inventaire du PCI intègre la description du savoir-faire technique du patrimoine matériel comme les chaînes opératoires (gravure de poinçons typographiques, réalisation de toits en zinc à Paris, fabrication de perles de verre...). Chaque chaîne opératoire est conçue comme un système technique en privilégiant l'approche par l'anthropologie des techniques. Les lieux de travail (cadre des pratiques) et les outils (instruments de la pratique) sont aussi pris en compte.



Garder une mémoire des gestes et des tours de main par la photographie.

L'exposition de patrimoine culturel immatériel

De plus en plus, des démarches conjointes ou de convergence de ces patrimoines – matériel et immatériel – s'engagent. **Elles donnent lieu à des formes de restitution communes.** L'exposition du patrimoine culturel immatériel a été une première démarche de convergence. Comment exposer l'immatérialité ? Des supports de

restitution ont été conçus pour rapprocher les deux champs. Très tôt, les fonds photographiques de l'Inventaire ont pris en compte les éléments matériels. Lors d'un dossier sur un site ou un bâtiment, **la couverture photographique s'intéresse à la question des gestes, des tours de main et des pratiques.** Cette démarche de documentation et de recherche menée par des services du patrimoine matériel peut déboucher sur des actions de sauvegarde et de transmission selon les souhaits de la Convention de l'Unesco. Partant d'une démarche classique d'inventaire, la démarche, outre la publication d'un ouvrage de synthèse, se traduit par **des actions de formation de praticiens pour restaurer ou reconstruire des structures.** Ces actions redonnent du sens au patrimoine matériel. Elles permettent de comprendre le fonctionnement et le savoir-faire associés à ces structures.

Conclusion

Une vigilance doit entourer la restitution de ces données. Il est assez risqué de concevoir un outil qui pourrait embarquer la totalité des enjeux du patrimoine matériel et immatériel. Les projets les moins frustrants, du point de vue intellectuel, et considérant la quantité de données restituées au public ou à la communauté scientifique, sont ceux qui tentent de **conserver les spécificités de travail de description et de recherche des champs.** La

démarche qui respecte les méthodes des deux champs dans leur complexité et dans leur réflexe méthodologique est un bon compromis. Il faut construire des ponts – des hyperliens – entre les deux champs, en trouvant **des interfaces d'agrégation des données documentaires**. Le moteur Collections du ministère de la Culture est un agrégat de données avec des bases de données de l'État et des collectivités territoriales (musées, archives, bibliothèques, inventaires, écomusées...). Pour le PCI français, le PCI Lab a transformé l'inventaire en une base de données en ligne. Celle-ci peut servir à construire ce lien entre les bases de données patrimoniales.

Table ronde :

**Comment articuler le patrimoine
culturel immatériel avec le patrimoine
matériel et les travaux de l'Inventaire ?**



Table ronde animée par Guillaume MEZIERES, journaliste scientifique

Après un relatif désintérêt pour le patrimoine matériel, beaucoup d'acteurs s'en saisissent désormais. Comment interpréter ces attentes ? Comment cet élan vers le patrimoine immatériel peut bousculer les institutions en charge de le définir ? Est-ce simple d'endosser le rôle de facilitateur-médiateur pour les chercheuses et les chercheurs de l'Inventaire ? Les outils, les méthodologies et les pratiques seront également questionnées. Comment les ethnologues et les anthropologues dialoguent avec les chercheurs de l'Inventaire ? Les croisements entre matériel et immatériel sont permanents. Les notions sont intriquées mais les pratiques sont toujours cloisonnées. Les services de l'Inventaire sont parfois démunis face à l'immatériel.

Stéphanie DUPONT, chercheuse à l'Inventaire au Conseil régional de Normandie - site de Caen

Patricia HEINIGER-CASTERET, maître de conférences en anthropologie sociale à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Claude NAUD, maire de Corcoué-sur-Logne et président de la communauté de communes Sud Retz Atlantique

Le trajet du matériel vers l'immatériel

par Stéphanie DUPONT

Stéphanie DUPONT est chercheuse à l'Inventaire au Conseil régional de Normandie sur le site de Caen. Elle a mené un travail sur le patrimoine industriel en binôme avec un photographe selon la méthodologie traditionnelle de l'Inventaire. Un travail de collecte des savoir-faire et des pratiques qui relève de l'immatériel.

De l'architecture industrielle aux machines

L'Inventaire se base sur la partie matérielle, notamment du bâti. Depuis les années 1980, des notions ont émergé et évolué dans la pratique industrielle. Au départ, l'usine était abordée sous son aspect architectural et extérieur. Au fur et à mesure, l'idée a été d'**entrer dans le bâtiment pour voir ce qui s'y passe**, comprendre le pourquoi de son architecture et de son adaptation à ce qu'on y produit. À partir des années 1990, l'étude des machines est systématisée, puis vient la chaîne de production. Par la suite, le travail de l'opérateur est étudié par les gestes et façons de faire fonctionner la machine.

Quand l'usine s'étend à la vie quotidienne

La révolution industrielle avec ses grands et beaux bâtiments est moins présente sur le territoire de Caen. L'intérêt s'est reporté sur l'intérieur des bâtiments, notamment sur la mise en place de savoir-faire artisanaux (poterie, céramique...) ou plus contemporains comme les équipementiers automobiles. **Notre conception : une usine, des machines et des ouvriers.** Au départ, la réflexion sur le patrimoine immatériel n'était pas présente. L'objectif était de comprendre l'entreprise par son organisation, sa production et ses rapports sociaux avec les ouvriers. Certaines entreprises se sont étendues au-delà de l'enceinte de l'usine en créant des cités ouvrières, des bains-douches, des salles des fêtes et des écoles. Ces édifices témoignent de relations particulières entre le patronat et les travailleurs.

Chercheur de l'Inventaire et ethnologue, deux approches différentes mais complémentaires

À l'Inventaire, la démarche débute par l'aspect matériel : le bâtiment ou la machine. L'ethnologue part du groupe et des liens communautaires. L'Inventaire s'intéresse à l'activité au sein d'une usine s'il y a constitution d'un groupe. Les ethnologues vont, quant à eux, chercher à comprendre pourquoi le groupe s'est créé en s'intéressant à ce qu'il doit fabriquer en commun. Les deux approches sont complémentaires. **Les données sont collectées**



À l'Inventaire, la démarche débute par l'aspect matériel : le bâtiment ou la machine.

avec une approche et des questionnements différents. Les dossiers d'inventaire expliquent la façon dont l'opérateur fait tourner la machine. L'ouvrier n'est pas questionné sur ce que la machine représente ou l'apport de son métier mais sur le pourquoi des gestes et pour quel résultat.

Une méthodologie nationale et un vocabulaire commun

L'Inventaire travaille selon une méthodologie nationale dont la mission est garante. Tous les Inventaires de France ont un même vocabulaire et des techniques communes

pour être comparatifs. Comment une filature fonctionne en Normandie ? Est-ce le même fonctionnement dans le Bordelais ? Avec des systèmes d'études identiques, il est possible de comparer les différences territoriales. **Ce vocabulaire est une bouée de rattachement**, même s'il n'est pas adapté aux nouveaux patrimoines. Pour autant, le but de l'Inventaire est de faire évoluer ce patrimoine et d'intégrer de nouveaux champs. Le patrimoine culturel immatériel et le paysage n'ont pas encore de mots de rattachement.

L'imbrication de l'Inventaire et l'ethnologie

par Patricia HEINIGER-CASTERET

Patricia HEINIGER-CASTERET est maîtresse de conférences en anthropologie sociale à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Elle a conduit une expérience de terrain articulant les deux dimensions : inventaire et ethnologie. Elle a dirigé des étudiants en ethnologie dans des expériences communes avec les services de l'Inventaire d'Aquitaine.

De l'architecture industrielle aux machines

Dans le cadre de programmes de recherche déposés avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le ministère de la Culture, des études ont été menées avec les étudiants de l'Université de Pau en master « Histoire, civilisations, patrimoine ». La question du matériel, de l'espace, du mobilier et de l'immobilier s'est très vite posée lors des sujets d'étude comme les jeux, les fêtes, les savoir-faire... Les étudiants ont été formés en regardant tous les éléments caractérisés comme immatériels.



Les arènes : la pratique éclaire le bâti.

La ville de Saint-Sever, un projet pilote

Dans le cadre d'un appel à projets, un partenariat entre l'Université et les services de l'Inventaire a été mis en place pour une opération pilote avec la ville de Saint-Sever. La Ville souhaitait faire un inventaire classique des bâtiments du territoire. Un binôme de

deux chargées de mission, l'une dédiée à l'inventaire matériel, l'autre à l'immatériel, a été constitué. Cette collaboration nécessite de bien s'entendre et d'être curieux de l'approche de l'autre. Les deux chercheuses ont mené ensemble le travail de terrain. Dans la ville, le patrimoine industriel est très présent. Elles ont fait le choix de travailler sur une pratique des jeux taumachiques : la course landaise (évitement des écarteurs, qui sont des sportifs, face à une vache, considérée comme sportive). Ce sujet d'étude a montré une imbrication du patrimoine bâti, de savoir-faire et de patrimoine paysager avec la tauromachie. **Tout le savoir immatériel se place dans une dynamique de la transmission qui est le moteur du patrimoine culturel immatériel.** Les alentours et la ville sont bâtis autour de cette pratique. Les fêtes patronales de la Saint-Jean sont le révélateur de cette imbrication.

Trouver des espaces communs de dialogue

L'ethnologue part avec un carnet de notes, un appareil photo, une caméra et un enregistreur. Son enquête de terrain engendre des archives qui sont à conserver de façon pérenne aux archives départementales. Il est difficile de faire entrer du vivant et des choses qui bougent tout le temps dans une grille d'inventaire ou dans les outils dédiés. Une autre opération a été menée dans les Pyrénées. L'idée de départ est : le patrimoine culturel immatériel ne peut qu'illustrer le patrimoine bâti. **Le vrai dialogue est de montrer qu'il existe des relations de long terme entre le patrimoine culturel matériel (bâti) et immatériel (pratiques et savoir-faire).**

Une nouvelle opération démarre sur le thermalisme, englobant l'ensemble de la chaîne des Pyrénées (900 communes). Cette mission comprend trois chargées de mission à l'inventaire bâti et une seule chargée du PCI. Ce déséquilibre pose un problème méthodologique. Des filtres ont été posés, se limitant aux pratiques et au savoir-faire issus des récits de voyage des curistes et des voyageurs dans les Pyrénées au XIX^e siècle. Les chargés de mission voient ce qui est toujours existant et l'étudient dans leur contemporanéité. Dans les villes thermales, l'étude a été axée sur les pratiques des feux (solstice d'été), déjà labellisées par l'Unesco. Les ethnologues n'aiment pas être contraints par la fiche de l'Inventaire. L'ethnologue évolue et les groupes regardés évoluent également. Un ethnologue ne deviendra pas un historien de l'art et inversement. Il faut savoir travailler ensemble et trouver des espaces communs.

La réponse aux attentes sociétales

par Claude NAUD

Claude NAUD est maire de Corcoué-sur-Logne et président de la communauté de communes Sud Retz Atlantique. Il a formulé une demande d'intégration au patrimoine culturel immatériel des pêcheurs du lac de Grand-Lieu au titre des trésors vivants humains selon la définition de l'Unesco.

L'immatériel est ce que les hommes sont

Pour comprendre et travailler avec les pêcheurs, il est essentiel de se laisser immerger dans le paysage. Le chemin se trace en marchant. Que reste-t-il de ses pratiques ? Le patrimoine culturel immatériel exprime le goût pour les autres. Ce qui donne l'envie de parler d'immatériel a tendance à se faire effacer par les vagues du consumérisme. Les habitants ont écrit, avec un architecte et un sociologue, un ouvrage intitulé *Église de pierre et villages recomposés*, croisant le matériel et l'immatériel. **L'immatériel est fondamentalement ce que les hommes sont, ce qu'ils aspirent à être ou ce qu'ils recherchent.** À la façon des souliers de Van Gogh vus par Martin Heidegger dans un texte qui relate l'immatériel : la terre accrochée aux souliers renvoie à la misère, au travail et au dur labeur des paysans. Il y a

plus de dix ans, une mission ethnologique a été lancée dans le territoire. Depuis, elle a disparu parce que certains élus trouvaient que cela dépensait beaucoup d'argent et ne servait à rien. Forcément, ce qui est humain n'est pas rentable et d'autant moins rentable qu'il est intangible et immatériel.

Le kaléidoscope du patrimoine

En 2010, un autre projet a été lancé : le kaléidoscope du patrimoine. Une façon d'intéresser les habitants à ce qui se passe sur leur territoire, en leur disant : le territoire, c'est vous. Chaque année depuis neuf ans, un élément patrimonial du grand Pays de Retz est abordé. Pendant cent minutes, dix personnes s'expriment sur une image. Dans ce processus, la vérité est engagée dans une congruence complexe de toutes les représentations d'un



Les pêcheurs font vivre le lac de Grand-Lieu.

élément de notre patrimoine. Il n'existe pas de vérité absolue et unique mais une multidimensionnalité cachée derrière cet élément du patrimoine. Un travail a été réalisé sur les pêcheries de Pornic, les moulins à vent, les pêcheurs, la récolte du sel, l'abbatiale de Saint-Philbert de Grand-Lieu... À chaque fois, l'entretien se déroule dans un lieu patrimonial bâti. Un élément du bâti est choisi et les habitants commentent cette photo, qui n'est pas nécessairement rattachée au bâti. Cela montre que **les représentations sont aussi importantes dans la relation au patrimoine que dans le patrimoine bâti en lui-même.** Toutes ces

actions ont été conduites avec des professionnels : l'OPCI Ethnodoc, Enquête d'ordinaire, etc. Le rôle d'élus – d'interface entre la population et la recherche – est de proposer des champs d'investigation et d'y associer le plus possible les concitoyens.

Les pêcheurs, des témoins du patrimoine

Tous les ans, autour du 15 août, sept pêcheurs du lac de Grand-Lieu justifient plus de vingt mille visiteurs. Depuis soixante-dix ans, le village de pêcheurs de Passay est pris d'assaut. Est-ce que les visiteurs viennent pour les sept pêcheurs ? Non. Est-ce qu'ils viennent par eux, ou pour ce qu'ils font ? Sans doute, mais aussi parce que c'est le seul jour où les visiteurs peuvent aller sur le lac, guidés par les pêcheurs. C'est l'occasion aussi pour ces pêcheurs de la coopérative, créée en 1907, d'exprimer de façon simple les difficultés rencontrées dans la gestion de ce milieu. Depuis les années 1990, un travail est mené dans le cadre de la démarche d'inclusion à l'Inventaire national. Une exposition a été réalisée.

L'écologie est aussi l'écologie humaine. La présence de ces sept pêcheurs est la condition *sine qua non* d'une nature protégée. **Les pêcheurs protègent le milieu, ils en sont les principaux vigies de part leur activité économique.** L'une des problématiques rencontrées est la contradiction entre des directives comme la directive-cadre sur l'eau qui, au nom de la continuité écologique et de la libre circulation des poissons migrateurs et des sédiments, souhaite araser les ouvrages sur les rivières. Un peu partout en France, les populations réagissent. De quelle continuité s'agit-il si la place des humains et l'histoire sociale de ces ouvrages sont oubliées ?

Débat avec la salle

Cet intérêt des communautés et des collectivités locales est-il nouveau pour vous ? Comment appréhendez-vous ce nouveau rôle de facilitateur et de médiateur ?

Patricia HEINIGER-CASTERET : Pour les anthropologues, ce rôle est moins nouveau. Ils ont été les traducteurs de paroles pour le champ scientifique. L'absence de communication vers le grand public est à déplorer. C'est le reflet d'un aspect disciplinaire et universitaire. Des démarches d'ouverture, de communication et de transmission s'imposent. Le PCI amène à élargir ce dialogue et à travailler avec d'autres sphères : la Région, l'État et l'Unesco. Cela change les dimensions. Souvent, le travail mené avec les artisans autour de la patrimonialisation d'un savoir-faire s'accompagne d'une demande de label comme entreprise de patrimoine vivant (EPV). Le label pose ces questions de transmission et de patrimoine culturel immatériel. Le PCI est transversal et des dialogues de transversalité sont à créer.

Stéphanie DUPONT : L'Inventaire a eu l'habitude de travailler avec les populations, notamment les associations qui ont pris en charge la mémoire de certains sites et facilitent l'accès aux archives. En échange, l'Inventaire leur apporte des connaissances nouvelles sur le site qu'ils font vivre. Sur l'aspect immatériel, les particuliers se tournent plus naturellement vers les ethnologues que vers les chercheurs de l'Inventaire. Pour autant, l'Inventaire travaille sur le savoir-faire. Le savoir-faire vivant induit une activité économique et une demande de label EPV. De nombreuses EPV s'associent dans l'idée de faire des liens de promotion.

En PCI, les chercheurs de l'Inventaire viennent en facilitateurs des demandes de patrimonialisation. Ils interviennent aussi auprès des propriétaires de bâtiment qui ont développé cette culture immatérielle et un lien sentimental avec leur bâti face à l'administration (comme dans le cadre de la loi sur l'eau). Or, les intérêts peuvent se conjuguer. En 2018, l'Inventaire a mené un stage en co-direction – Agence de l'eau Seine Normandie et Région Normandie Inventaire – pour sensibiliser d'autres acteurs institutionnels à l'intérêt patrimonial.

Il est difficile de décider ce qui fait patrimoine. Aujourd'hui, la communauté décide ce qui fait patrimoine et l'Inventaire a pour mission d'éveiller les consciences. C'est le cas avec le patrimoine industriel. Les populations ne voyaient pas l'intérêt de ce patrimoine. Souvent, le patrimoine naît de l'urgence et de la destruction. Aujourd'hui, toutes les régions ont au moins un chercheur dédié au patrimoine industriel. Des villes ou des petites communes se ré-approprient les friches industrielles. Cela n'est pas du patrimoine vivant car l'entreprise a fermé mais il s'agit de mémoire vivante : des anciens salariés se souviennent. Les descendants ainsi que les nouveaux arrivants ont besoin de connaître la mémoire de la ville. Le message à passer aux élus est de faire revivre le passé pour le futur.

Claude NAUD : Une fiche d'inventaire avec le service régional de l'Inventaire est en cours sur une distillerie installée à Machecoul par le groupe Rémy Martin à la fin du XIX^e siècle suite aux ravages du phylloxéra dans le vignoble de Cognac. La production locale de la folle-blanche et du melon de Bourgogne, deux cépages de gros-plant et de vin blanc intéressants pour la production de la Fine de Champagne. Cette production s'est ici appelée Fine de Bretagne. La distillerie, fermée en 2007, contenait de magnifiques chais, à l'image de ceux de Cognac. Ces bâtiments ont été partiellement rachetés par une entreprise de métallurgie locale puis, il y a dix ans, par la communauté de communes pour éviter de démolir. Un projet de cité des compétences, portée par les entreprises locales, était évoqué. Or, en 2007, cinquante personnes ont été licenciées. L'an dernier, les vœux aux entreprises se sont déroulés dans le bâtiment désaffecté. Un travail de recherche autour de ce bâtiment a été

engagé. Les chercheurs locaux et les historiens ont manifesté leur désir de transmettre leurs connaissances. De nombreuses photographies et témoignages ont été récoltés. Le projet a démarré avec la fiche de l'Inventaire, et la communauté de communes a passé une convention avec une ethnologue pour récolter les témoignages. Ce lieu deviendra ensuite la cité des compétences.

Patricia HEINIGER-CASTERET : Le rôle d'un ethnologue est de révéler des choses, des axes d'interrogation, d'ouvrir le champ des possibles et de la connaissance. Les personnes se réapproprient le travail et l'intègrent à leur discours. Sur un territoire de montagne, des archives comme des procès sont révélés. Les élus se servent de ce travail pour récupérer des terres communales et éviter leur privatisation. La haute montagne n'est pas un espace de jeux privés mais un espace de travail géré en communauté par plusieurs villages.

Quand on parle d'OPCI, une forme de vigilance est-elle à adopter ? Comme la hiérarchisation des pratiques, la marchandisation de certaines expressions populaires ou encore des soucis de promotion du territoire ?

Patricia HEINIGER-CASTERET : Les offices de tourisme sont parfois caricaturaux sur la présentation des expressions du territoire. Un travail de rapprochement et d'éducation pourrait être mené avec les praticiens pour apporter des nuances et une meilleure gestion du flux touristique. Souvent, le flux touristique interfère sur les pratiques, conduisant à un affaiblissement des pratiques en représentation et non plus en élément vivant.

Claude NAUD : Les habitants peuvent faire découvrir leur territoire sous ses multiples facettes. L'idée est de permettre à des gens qui arrivent sur un territoire et ceux qui sont là depuis longtemps mais qui n'en connaissent qu'une facette, de se réapproprier le paysage et l'histoire. Pour éviter un tourisme dévastateur, les habitants doivent être les ambassadeurs et les guides dans leur territoire. Cela nécessite de l'aimer, de le connaître, de s'y faire reconnaître et de le partager avec d'autres.

Stéphanie DUPONT : Les attentes des communautés pour être reconnues ou voir leurs pratiques valorisées sont fortes. Avec les savoir-faire, l'envie première est d'être visibles dans le savoir mené de générations en générations avec une volonté de transmettre et faire valoir pour l'avenir. Une briqueterie dans l'Orne fabrique toujours des briques comme au XIX^e siècle car elles servent à restaurer des monuments historiques. Le milieu gastronomique connaît également une reconnaissance AOP. Pour être reconnues dans leur savoir-faire ancestral, certaines productions ont besoin de label. L'Inventaire illustre un savoir-faire par des photos – par exemple le découpage de la laîche de roseau qui cerle les livarots. Le geste est rapide et s'acquiert dans l'entreprise. Les ouvriers expérimentés forment les jeunes.

Quel est le rôle de l'expert ? N'existe-t-il pas un faux idéalisme à penser que les communautés peuvent générer leur fiche ? Pensez-vous que les compétences sont bradées en passant à ce rôle d'accompagnateur dans les demandes de patrimonialisation ?

Patricia HEINIGER-CASTERET : Plus une pratique a besoin d'être patrimonialisée, plus les besoins d'un accompagnement sont forts. Certains groupes sont autonomes parce que l'association possède des praticiens qui ont une vue distanciée sur la longue histoire de la pratique. Les artisans disent que cela n'est pas leur métier de rédiger la fiche. Le rôle du chercheur est d'accompagner à plusieurs niveaux : le contrôle du remplissage de la fiche, l'écriture totale voire la recherche.

L'Inventaire doit-il former en interne à l'ethnologie ou faire appel à des prestataires externes ?

Stéphanie DUPONT : Les chercheurs de l'Inventaire sont issus d'un cursus d'historien ou d'historien de l'art. La génération en place n'a pas forcément de formation ethnologique. Désormais, de plus en plus de modules de formation sont dédiés à l'ethnologie. Une sensibilisation est essentielle parce que, par nature, un chercheur est curieux et à envie de comprendre le monde. Chacun a des compétences et doit avoir une ouverture à l'autre. L'idée est de travailler ensemble, pas de devenir des ersatz l'un de l'autre. L'enrichissement est dans la création de liens entre chercheurs et de passerelles vers les outils pour renvoyer vers les travaux des uns et des autres. Le bureau commun est aussi un atout pour travailler ensemble au quotidien. L'entente dans le binôme est essentielle.

En politique, comment se fait-il que l'humain soit gommé au profit de l'économie ou de l'utilitarisme ?

Claude NAUD : Aristote estimait que la démocratie est le moins mauvais système de gouvernance, mais qu'il faut en éduquer les acteurs et le peuple. Le rôle d'élu est de favoriser l'éducation populaire, qui n'est pas l'éducation du peuple mais une auto-éducation permanente. De nombreux élus, parce qu'ils sont élus, ont le sentiment d'être autorisés à participer au débat social car ils sont au cœur du débat. Être élu, c'est avoir le devoir d'apprendre et de servir, et non pas le pouvoir de décider. Il y a aussi un problème de confrontation des cultures. Ma façon d'appréhender les sujets, notamment la nature, dépend essentiellement de la culture que j'ai acquise et que je me suis donnée. C'est dans la confrontation avec les autres que de nouveaux modèles se fabriquent. Comment faire comprendre aux hommes politiques qu'ils ont ce rôle ?

Dans certains lieux, les visiteurs ont l'interdiction de prendre des photos. Cette interdiction va à l'encontre de l'idée d'un patrimoine commun. La photo permet de s'approprier la chose publique et de développer la citoyenneté. Derrière la notion de valorisation du patrimoine, on parle de plus en plus de la notion de mise en produit du patrimoine. La valorisation sous-entend-elle de développer de l'argent ou d'être une passerelle de transmission ?

Patricia HEINIGER-CASTERET :

Souvent, la recherche réalisée à l'université est valorisée à l'extérieur via l'Institut occitan Aquitaine, avec les étudiants de master 2 qui y font leur stage. Depuis quelques années, des modules pour l'éducation artistique et culturelle (EAC) sont créés via internet pour donner de l'information aux élèves mais aussi aux enseignants. Ces modules sont issus d'un travail de recherche universitaire mené avec des associations ou des praticiens.

Stéphanie DUPONT : Les grandes missions de l'Inventaire sont de recenser, étudier et faire connaître au grand public, par tous les moyens. La valorisation passe essentiellement par la mise à disposition de données accessibles à tous. Un autre moyen est l'édition de publications qui sont vendues à un prix défiant toute concurrence. L'idée n'est pas de faire de l'argent mais de transmettre. Tous les services de l'Inventaire produisent des expositions physiques ou virtuelles. Certains services, comme en Pays de la Loire, ont la chance d'avoir des pôles de valorisation. En revanche, les services pédagogiques tendent à se raréfier. Pourtant, le but est d'attirer les jeunes générations, de leur faire comprendre ce qu'est le patrimoine et en quoi cela peut les aider à devenir des citoyens.

Atelier 1

**Patrimoines :
vers une harmonisation
des pratiques**



Il existe une grande diversité des acteurs du patrimoine culturel immatériel : des associations, des institutions, parfois des entreprises. Quels outils, quel langage ont-ils en commun ? Peut-on harmoniser leurs pratiques ?

Atelier animé par Philippe CHARRON, responsable du pôle patrimoine de la Drac des Pays de la Loire

Patrimoines culturels matériel et immatériel au sein du Parc amazonien de Guyane

par Céline FREMAUX, chargée de mission culture et sciences humaines au parc amazonien de Guyane



Transmission d'un savoir-faire : le tissage de l'arouman.

Créé en 2007, le parc amazonien de Guyane appartient à une nouvelle génération de parcs nationaux, qui lie la défense de l'environnement et l'accompagnement des communes au développement durable. La Guyane abrite 90 % de la biodiversité européenne : ici, **les patrimoines matériel et immatériel sont très liés à la connaissance de la nature.** Le parc fait la part belle à la culture : valorisation de la diversité culturelle (communautés amérindiennes, créoles, métropolitaines), transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire. **Un travail est mené avec des ethnologues auprès de**

populations autochtones ou tirant leur subsistance de la nature, qui n'utilisent pas de concept de patrimoine. Mais le manque de moyens humains et scientifiques est criant : il n'y a que trois salariés pour le Sud-Guyane et l'enveloppe d'intervention est de 50 k€ pour les acteurs culturels. Quand l'ethnologue de la DRAC est parti, il n'a pas été remplacé ; le service de l'Inventaire qui comptait quatre personnes n'existe plus. Le parc mène des actions de conservation et de valorisation du patrimoine bâti, notamment en reconstruisant des bâtiments disparus ou dégradés (car n'ayant pas vocation à durer plusieurs générations). Il y a aussi une volonté de connaître, sauvegarder et valoriser les savoirs et savoir-faire traditionnels. Cela passe notamment par **la recherche-action en ethnologie et en ethnomusicologie**, par exemple via des séances d'enregistrement de chants wayãpi et wayana, qui contiennent toute l'histoire et les traditions de l'ethnie.

S'adapter aux attentes des nouvelles générations

Les identités culturelles, les savoirs et les savoir-faire sont également valorisés à travers des ateliers (scolaire, périscolaire, jeunes adultes), l'organisation de marchés et de déplacements. Parmi les jeunes, on observe un rejet de la culture traditionnelle ; ils vont très peu aux ateliers, même gratuits et attractifs. Les bouleversements amenés par l'école, l'argent, etc. créent chez eux une attente : considérant leur culture comme « finie », ils cherchent plutôt à s'appropriier l'autre. Si l'on n'agit pas, le patrimoine risque de disparaître. **Quelques porteurs de savoir reconnus en ont conscience et travaillent avec les ethnologues.** Nous avons décidé de rémunérer les interventions des artisans (trois fois le smic horaire). Certains savoirs cachés, pour lesquels subsiste une culture du secret, rendent plus difficile la mission. Des collègues de terrain sont formés à la captation vidéo, pour enregistrer les rituels, fêtes, etc. Par contre, il n'y a pas de base de données adéquate, donc la matière est dispersée et pas sécurisée. La variété de langues est une autre contrainte. Il y

a peu de tourisme dans le Sud-Guyane, par manque d'infrastructures d'accueil, de guides... Certains bourgs ont même choisi de rester des « zones d'accès réglementé » afin de filtrer les arrivées de touristes. **C'est dans les parties les moins accessibles de la région que les savoirs sont les plus vivaces, y compris chez les jeunes.**

Saint-Sever, une enquête parallèle bâti-anthropologie

par Marie FERREY, chercheuse au service patrimoine des Pays de la Loire, ex-chargée de mission à Saint-Sever (Landes)



La ville de Saint-Sever est marquée par la tauromachie.

À partir d'une mission d'inventaire du bâti à Saint-Sever, il est rapidement apparu une volonté de s'intéresser aussi au PCI. En lien avec l'université de Pau, **une étude anthropologique a démarré en parallèle de celle sur le bâti.** De nombreuses connexions ont été mises en évidence entre les deux sujets. L'exemple de la tauromachie est révélateur : c'est une pratique vivante, ancrée, importante pour les habitants, qui rythme la vie locale. Ainsi, les jeunes de dix-huit ans participent à la « course des cuisinières », une sorte de rite de passage. On observe dans la ville la présence d'arènes, de fermes d'élevage de vaches

pour la course landaise et d'autres espaces autrefois liés à la pratique. Il fallait une méthode commune pour remonter le temps du plus ancien (regard Inventaire) à l'actuel (anthropologue). Une enquête dans des fermes devenues des ganaderias a soulevé une question : **comment traiter des objets qui ne sont plus patrimoniaux car leur pratique a évolué ?**

Comprendre la pratique vivante pour comprendre le bâti

L'étude de la place du Tour de Sol à Saint-Sever laissait de nombreuses interrogations sur sa fonction. Les sources révèlent que dès le seizième siècle, on y fait des courses de vaches à la Saint-Jean, dans des arènes éphémères en bois. La place était alors bien plus fermée, puis a subi des percements pour en faire une place de village ouverte. Et à force de comporter trop d'ouvertures, il n'était plus pratique de faire la course là, alors on a créé des arènes. En d'autres endroits, le phénomène inverse s'est produit : la pratique a protégé des impasses, des placettes... Ainsi, les anciennes douves (le Barrat) ont été conservées même une fois asséchées, car c'était le lieu de courses. Grâce à cette valorisation issue de l'Inventaire, les collectivités se sont réappropriées le lieu et des courses de vachettes se déroulent de nouveau au Barrat. Ces études en commun ont été restituées sous forme de conférences, d'articles, d'un ouvrage commun et d'une exposition à Saint-Sever, qui illustrent à quel point les pratiques se sont nourries mutuellement. Mais sur le long terme ? Dans la base de données Gertrude, on retrouve l'analyse du bâti, et l'étude anthropologique a été ajoutée ; mais on devrait aussi indexer des photos pour conserver les gestes de la tauromachie, de l'audio pour les récits des pratiques. **Des ponts sont à créer entre les espaces de stockage des connaissances.**

Les outils au service du patrimoine culturel immatériel

par Morgane GODET, chargée de projets à l'Office du patrimoine culturel immatériel (OPCI) et centre de ressources Ethnodoc, gérant le réseau de bases de données ethnographiques RADdO

L'OPCI est une association de conseil, d'accompagnement, de valorisation et de sauvegarde du patrimoine immatériel. Il distingue trois notions :

- Le PCI au sens de l'Unesco par sa convention de 2003 ; cette définition met les communautés au centre de la démarche et insiste sur son aspect vivant et évolutif.
- Les archives et les sources orales collectées : témoignages, expressions, langues, récits, contes.
- La dimension immatérielle de l'objet : le savoir-faire ayant permis sa construction ; le rapport à l'objet, à un lieu ; l'histoire de l'objet (sa transmission).



En 2016, collectage pour une enquête à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le PCI amène des questionnements. Comment choisit-on un sujet ? Comment délimite-t-on un périmètre ? Quand commence et quand s'arrête le PCI ? Qu'est ce qui fait patrimoine immatériel ? Existe-t-il des critères ? Est-ce que les pratiques existent encore ? Sont-elles encore transmises et comment ? Etc. Pour répondre à ces questionnements, la première étape a été d'analyser les **outils utilisés par le service de l'inventaire du patrimoine bâti** : liste de l'existant, photographies, archives, dossiers, diagnostics, site et base de données. Le constat est que **les outils utilisés pour l'étude du PCI et sa valorisation s'en approchent.**

Sauvegarder, valoriser et transmettre ce patrimoine

Le processus de patrimonialisation va de l'enjeu culturel (la prise de conscience patrimoniale) jusqu'à la valorisation en passant par différentes étapes : sauvegarde par les **inventaires, gestion des archives, production de connaissances. Différents outils sont utilisés. Des pré-inventaires sous forme d'inventaires partagés donnent la parole aux groupes d'individus.** Par exemple, une fiche permet d'inscrire les fêtes des Bouviers de la Drôme à l'Inventaire national. Ce pré-inventaire, sorte d'état des lieux des pratiques, distingue les spécificités des villes par rapport aux autres. L'inventaire se fait par le biais d'enquêtes et de collectages. Un **conseil scientifique** peut être sollicité sur des thèmes particuliers, par exemple André Linard et Fanny Pacreau ont été des personnes ressources sur les savoir-faire des pêcheurs du lac de Grand-Lieu. Parmi les autres outils à disposition figurent le manuel du collecteur, les grilles d'entretiens, les fiches de droits d'utilisation d'image signées par les témoins, etc. Les archives sont gérées via **une base de données (RADdO)** sur laquelle sont indexées des archives orales (musiques, locutions, expressions...) mais aussi écrites et iconographiques. On y compte 268 000 fiches. La production de connaissances passe par **la plateforme collaborative Witno**, qui permet une écriture participative de textes, par exemple avec des experts scientifiques. Il existe enfin des outils de valorisation physique (expositions, publications, colloques, événements) et numérique (musée numérique, exposition numérique, QR code pour le contenu oral et vidéo, parcours à 360 degrés). L'OPCI est ainsi un espace de synthétisation multi-acteurs, multi-outils, multi-plateformes qui s'adapte aux besoins et aux moyens de chaque partie prenante.

Préserver le patrimoine oral : l'exemple breton

par Vincent MOREL, conservateur à l'association Dastum, chargé des fonds de Haute-Bretagne



La collection *Passeurs* met en lumière le travail accompli par des collecteurs-interprètes-transmetteurs.

L'association Dastum a été créée en 1972 afin de transmettre le patrimoine oral en Bretagne. Elle est née d'un vaste mouvement d'intérêt pour la collecte de témoignages oraux près de « porteurs de traditions », notamment dans les domaines de la musique instrumentale, du chant, du conte. C'est **le renouveau de pratiques comme le festnoz qui a motivé la recherche de sources**. Grâce aux premiers enregistreurs grand public, des enquêtes ont été menées par des amateurs, non formés à l'ethnologie ou à la musicologie. Leur but était de collecter un répertoire avant qu'il ne disparaisse. Les collecteurs ont mis en commun pour le partager et le diffuser, ce qui a mené à la création de Dastum

(« *recueillir* » en breton). Au fur et à mesure, de nombreuses données ont été récupérées, transmises, structurées. Dans les années 1990, les fiches papier ont été informatisées. En 2000 a vu le jour un **portail du patrimoine oral** utilisant le protocole OAI, qui permet de générer des fiches simplifiées pour les rendre disponibles. Le portail Bretania génère aussi des fiches OAI, puisant dans diverses sources. Face aux nouvelles perspectives ouvertes par la Convention, notamment au niveau régional, il importait que se développent une réflexion et une action globale pour la préservation de ce patrimoine. C'est sur ces bases qu'a été lancée la démarche « Patrimoine culturel immatériel de Bretagne » (PCI de Bretagne) à l'initiative de l'association Dastum, bientôt rejointe par de nombreux acteurs du monde associatif. L'objectif de Dastum est **de rendre accessible ce patrimoine oral à un public le plus large possible**. Cette restitution passe notamment par l'accès aux catalogues des [bases documentaires en ligne](#), la mise en place d'un réseau de points de consultation, des livres, des conférences...

Quels types de PCI pour quels types de dialogues ?

La très grande majorité des archives sonores inédites conservées à Dastum concerne les deux premiers domaines de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, « traditions et expressions orales » et dans une moindre mesure « arts du spectacle » si on y classe la musique instrumentale et la danse. Le domaine « traditions et expressions orales » comprend les chants, contes, légendes, proverbes, etc. Autant d'éléments de patrimoine qui restent dans le domaine de l'immatériel jusque dans leur réalisation même, contrairement par exemple aux savoir-faire artisanaux qui se concrétisent par une réalisation matérielle. De nombreux liens peuvent néanmoins être tissés entre ces éléments et d'autres domaines du patrimoine matériel. D'une part, de nombreuses traditions orales, notamment dans le domaine des récits légendaires, se rattachent directement à des lieux physiques parfaitement identifiés (on pense par exemple aux légendes sur les fondations de chapelles, sur les mégalithes, ou sur certains types d'êtres fantastiques qui apparaissent dans des lieux parfaitement identifiés). D'autre part, les chants, les contes, les dictons abordent une infinité de thématiques qui sont autant de liens possibles, autant d'occasions de dialogues avec d'autres types de patrimoines.

La musique instrumentale, immatérielle en tant que telle, entretient des liens évidents avec un patrimoine bien matériel, celui des instruments de musique, dont certains renvoient d'ailleurs à des savoir-faire locaux spécifiques et anciens (lutherie de biniou, bombarde, veuze, fabrication d'anches...). L'immense majorité des éléments de PCI évoqués ci-dessus peuvent également se rattacher au troisième domaine défini par la convention de l'Unesco : « pratiques sociales, rituels et événements festifs ». En effet, toute chanson, musique, danse, conte, légende s'exprime, par nature, dans le cadre d'une pratique sociale, un rituel ou une fête, qu'il s'agisse de veillées, du contexte du travail agricole ou des fêtes de fin de corvées collectives, des noces, des rituels calendaires ou encore des grands rites de passage de la vie (conscrition, mariage...). Sur ces contextes de pratiques dans l'ancienne société dite « traditionnelle », les archives sonores de Dastum contiennent surtout des témoignages, et parfois seulement des captations faites en situation réelle. En revanche, elles contiennent de très nombreux exemples de captations faites dans des contextes, pratiques, événements représentatifs des évolutions récentes des conditions de pratique (fest-noz moderne, veillées organisées, concours...).

Pour les deux derniers domaines définis par l'Unesco, les liens avec le patrimoine matériel semblent beaucoup plus évidents puisqu'il s'agit des « connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers », donc des éléments matériels, et « les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel », qui aboutissent à une réalisation matérielle. Si les fonds rassemblés à Dastum ne portent pas prioritairement sur ces sujets, on recense tout de même plusieurs centaines d'heures d'enregistrements de témoignages de toutes sortes, dont certains assez spécialisés, portant par exemple sur l'ethnobotanique, sur les techniques agricoles, sur l'art de mener les chevaux, les guérisseurs, ou encore les moyens de prédire le temps...

[Dialogue entre patrimoines culturels matériel et immatériel : petit tour d'horizon d'expériences menées par Dastum depuis 1972](#)

Dans les différents types de partenariats avec les musées et les écomusées, le patrimoine dit immatériel est au cœur même du sujet de l'exposition, au même titre que d'autres éléments matériels. Il peut s'agir d'enregistrements sur les savoirs ethnobotaniques dans l'exposition *Des hommes et des plantes qui soignent* (2015, Domaine départemental de la Roche-Jagu), d'enregistrements de couples de sonneurs Biniou-bombarde dans l'exposition *Instruments du diable, musique des anges* (1999 – Musée de la Cohue de Vannes et Musée de Bretagne), d'enregistrements de témoignages sur la sorcellerie dans l'exposition *J'y crois, j'y crois pas – Magie et sorcellerie* (2017 - Musée de Bretagne), ou encore des enregistrements de chansons liées à la légende de la Cane de Montfort, légende qui a fait l'objet d'une exposition à l'écomusée du pays de Montfort en 2007.

Le dialogue entre les types de patrimoine (matériel / immatériel) peut aussi se faire par le biais du thème de l'exposition. La chanson, le conte ou la légende sont alors sollicités pour venir illustrer la thématique, et finalement montrer comment cette dernière est traitée dans les traditions populaires. On peut citer par exemple les thématiques du boire, du manger, de l'argent, de la lande, ou encore de la pomme, autant de thèmes qui ont fait ou font actuellement l'objet d'expositions (Musée de Bretagne et Écomusée du pays de Rennes), et que l'on retrouve abondamment dans de nombreuses chansons ou récits. Ces éléments de littérature orale apportent souvent un regard complémentaire très riche. À titre d'exemple, sur le thème du « boire », la chanson de tradition orale met fortement en avant le thème de la femme « mal mariée » à un ivrogne. De même, les contes et légendes font apparaître de façon récurrente la lande, dans les représentations populaires, comme un espace à part, où ont lieu très souvent les apparitions d'êtres fantastiques ou les réunions de sorciers.

Et puis, le sujet de certaines expositions amène à évoquer des pratiques sociales auxquelles se rattachent des éléments de répertoire (chants, musiques, danses, etc.), sans pour autant

que les paroles chantées aient le moindre rapport cette fois avec la thématique en question. Un certain nombre d'airs de danses ou de marches, qu'ils soient chantés ou instrumentaux, peuvent par exemple venir enrichir une exposition sur le sujet de la noce, de même que certains chants liés à un travail précis peuvent trouver place dans une exposition sur la pomme (chants pour « piler les pommes ») ou sur les Terre-Neuvas.

Enfin, un élément de patrimoine oral est lié intrinsèquement à un lieu physique, comme les légendes qui se rapportent à tel ou tel mégalithe, ou à telle ou telle chapelle. L'exposition permanente du Musée de Bretagne propose ainsi des enregistrements de récits légendaires en lien avec des mégalithes.

Atelier 2

Développement local.

**Le patrimoine vivant, un levier
de développement économique
et touristique ?**



La question du développement économique autour du patrimoine matériel se pose depuis 15 ans. Entretien, valorisation, exploitation, font l'objet d'études dont les premières sont menées par le ministère de la Culture au début des années 2000. La réflexion sur les retombées économiques est alimentée par nombre de travaux menés en région, notamment par les DRAC Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et PACA¹. Pratiques, usages, savoir-faire, événements festifs traditionnels... Comment stimulent-ils des secteurs distincts de la vie économique, sociale, politique et artistique, reliés entre eux par la pratique d'un patrimoine vivant ?

Atelier animé par Rémi DELEPLANCQUE, chargé de mission Ingénierie et médiation culturelle à la Mission Val de Loire

Mans'art, levier de développement économique autour des métiers du patrimoine

par Stéphane BELLESORT, président de l'association Mans'Art



Mans'art fait découvrir les métiers et les savoir-faire.

Au cœur d'une cité riche de son patrimoine matériel, Mans'art, une manifestation qui se tient autour de la cathédrale Saint-Julien du Mans valorise **les métiers du patrimoine**. Ces savoir-faire (restauration de peintures, tapisseries, instruments, statues, bâti...) constituent eux-mêmes une facette du **patrimoine vivant, à transmettre et valoriser**. Mans'art présente aussi des associations œuvrant à la connaissance du patrimoine et à l'initiation des jeunes, comme L'outil en main, un salon du livre ancien, un espace gastronomie avec la Maison des Compagnons. En

2019, la huitième édition de Mans'art a pour thème « l'innovation ».

Levier de développement économique, l'événement attire des connaisseurs comme le grand public, grâce à l'achat d'espaces publicitaires dans des médias ciblés. Une cinquantaine d'exposants autour de la restauration du patrimoine y démontrent leur savoir-faire et trouvent de nouveaux clients et donneurs d'ordre. C'est aussi un moyen de faire découvrir ces métiers à des jeunes en recherche d'orientation. **Tourisme et culture sont liés**. Pour attirer et retenir le public, Mans'art organise des visites et cycles de conférences. L'exposition consacrée aux évangélistes de Goudji, le célèbre orfèvre de l'art liturgique, a ainsi attiré plus de 4 000 visiteurs.

¹ Xavier GREFFE, *La Valorisation économique du patrimoine*, La Documentation française, 2003.
Françoise BENHAMOU, *Économie du patrimoine culturel*, La Découverte, 2012.

Petites cités de caractère® : revitaliser le patrimoine au service des habitants

par Valérie BOUVET-JEUNEHOMME, chargée de développement Petites Cités de Caractère France et Pays de la Loire



Les PCC sont d'anciennes villes qui étaient les sièges du pouvoir administratif.

« Petites cités de caractère® » est une marque née en Bretagne au milieu des années 1970. Le réseau est né de la volonté de se mobiliser pour un patrimoine délaissé, dans des communes qui étaient autrefois des villes-centres. La question était de faire de ce patrimoine **un nouveau support de développement** de la cité. Pour autant, il ne s'agit pas de créer des villes musées mais bien de **revitaliser des villes par le patrimoine.**

Le réseau fédère 151 communes, dont 42 en Pays de la Loire. Ces anciennes villes-centres pouvaient être des sièges du pouvoir administratif ou des cités castrales, religieuses, militaires, industrielles ou commerçantes. Les critères d'entrée dans le réseau sont la taille (moins de 6 000 habitants), l'existence d'un programme de réhabilitation et 30 engagements identifiés dans la charte de qualité : enfouissement des réseaux, mise en lumière, accueil des visiteurs, animations...

Le réseau propose **trois leviers de développement économique** :

- Des villes attractives pour les habitants : réutiliser le patrimoine pour de nouveaux usages ; mettre en valeur l'ensemble de la ville et pas seulement le patrimoine exceptionnel. C'est par exemple l'installation d'un centre culturel dans l'ancienne prison de Beaugé (49) ou d'une médiathèque dans les halles de Châteaugiron (35).
- Des villes attractives pour les acteurs économiques. Toute une activité s'est ainsi développée à Bécherel (35), cité du livre, ou à Sancerre (18) autour de la maison des vins implantée dans un ancien logis.
- Des villes attractives pour les visiteurs, avec trois promesses : un patrimoine mis en valeur et animé, des expositions nouvelles à chaque visite, une rencontre « vraie » avec les habitants.

La charte du réseau a été étendue à l'ensemble des patrimoines, y compris immatériel (fêtes et traditions populaires, gastronomie...). **Le patrimoine immatériel est révélateur de l'identité de la commune.** Aubigné-sur-Layon (49) a ainsi un programme de développement économique autour de la musique et de la gastronomie. Considéré au sein du réseau des Petites cités de caractère comme un levier de développement, **le patrimoine matériel et immatériel est de fait un patrimoine vivant.**

Entreprises du patrimoine vivant : un secteur d'excellence avec de forts enjeux autour de la transmission des savoir-faire

par Christophe DELAUNAY, consultant, association Savoir-faire d'excellence en Pays de la Loire

Ancien directeur de la mission « Pays de la Loire - Métiers d'Art » créée par la Région, Christophe Delaunay est aujourd'hui consultant sur le label « Entreprise du patrimoine vivant » (EPV) attribué par le ministère de l'Économie. Encore peu connu, le label EPV distingue les entreprises détenant **un patrimoine économique spécifique** (un savoir-faire), inscrites dans une histoire et un territoire. On compte environ 1 500 EPV en France, dont une centaine dans la région. En Maine-et-Loire, c'est le cas de la Société choletaise de fabrication (49), qui travaille pour la mode ou l'ameublement avec des machines du début du xx^e siècle, de la distillerie Combier et des Terres cuites des Rairies. L'ensemble des EPV en France compte **65 000 emplois pour 14 millions d'euros de chiffre d'affaire**. 78 % d'entre elles sont exportatrices. Environ un quart s'inscrivent dans une offre de tourisme de découverte économique car ces savoir-faire fascinent.

Le poids économique est donc important. **Une politique régionale d'inventaire des savoir-faire rares** est à mettre en place. **L'enjeu est celui de la transmission**, car ces métiers sont indispensables à la valorisation et l'exploitation du patrimoine. Des métiers sans formation nécessitent **des dispositifs de transmission de personne à personne**. Enfin, les politiques de tourisme devraient intégrer les problématiques de ces entreprises, à l'instar du Musée de la faïence et de la céramique de Malicorne (72) qui valorise le savoir-faire des faïenceries locales.

Le Cadre noir, locomotive de l'économie locale saumuroise

par Frédérique MERCIER, responsable communication et Florence DONY, chargée de développement touristique à l'Institut français du cheval et de l'équitation Cadre Noir



Le Cadre noir participe au développement de tout un territoire.

Créé en 1815, à la fin des guerres napoléoniennes qui ont décimé la cavalerie française, le Cadre noir est l'institution militaire chargée de reformer les troupes à cheval. Avec la mécanisation de l'armée et l'apparition des sports équestres, le Cadre noir évolue au xx^e siècle vers l'accompagnement du sport de haut niveau, passant au statut civil en 1972. Les quatre missions du Cadre noir (Institut français du cheval et de l'équitation) sont la formation des moniteurs, le soutien au sport de haut niveau, l'accueil du public (visites, spectacles) et la recherche. Le

Cadre noir est aussi **un site ambassadeur du Val de Loire patrimoine mondial de l'Unesco**.

En 2011, « **l'équitation de tradition française** », qui se distingue par la recherche d'une relation harmonieuse entre le cavalier et son cheval, est inscrite au patrimoine culturel

immatériel de l'Unesco. Cette inscription a été un acte fondateur : de pratique empirique, la valorisation de ce patrimoine entre maintenant dans un contrat d'objectifs. Un saut qualitatif et quantitatif dans l'accueil du public a été opéré. Les visites guidées présentent désormais autant le site que les valeurs de l'école. **L'offre s'est densifiée afin d'accueillir tous les publics.** Le nombre de visiteurs est ainsi passé de 80 000 personnes en 2010 à 105 000 en 2017. Le Cadre noir génère un fort volume d'activités touristiques profitable à d'autres entreprises locales. Son offre représente 45 % des ventes de billets de l'Office Saumur Val de Loire et 75 % des séjours packagés.

Le Cadre noir joue **un rôle de locomotive sur le territoire**, attirant des entreprises du milieu équestre, créant une synergie entre entreprises de tous secteurs qui s'associent à l'image et au développement du Cadre noir par des partenariats et du mécénat. Les sportifs de haut niveau amènent aussi **un rayonnement à l'international et une couverture médiatique.** Cette visibilité participe au développement de tout un territoire.

Débat avec la salle

Comment gérer l'attractivité liée au label « Petites cités de caractère® », qui peut générer un tourisme de masse allant à l'encontre du caractère et du charme du lieu ?

Valérie BOUVET-JEUNEHOMME : Bien conduite, la démarche liée à la marque « Petites cités de caractère® » est faite pour soutenir l'activité économique du village et développer le cadre de vie des habitants, en redonnant de l'usage à des bâtis délaissés. Il ne s'agit pas de développer un tourisme de masse qui produit l'effet inverse.

Peut-on encore parler de patrimoine quand on valorise quelque chose qui n'existe plus en tant que tel ?

Valérie BOUVET-JEUNEHOMME : Il faut distinguer folklore et patrimoine. La marque « Petites cités de caractère® » est centrée sur les habitants et valorise le patrimoine qu'ils ressentent. Lorsqu'un village a une tradition de soupe partagée entre les habitants, elle doit le rester et ne pas s'ouvrir à un public extérieur. Sur une île de Loire, les crues empêchant les habitants de traverser sont l'occasion d'organiser des veillées : c'est un patrimoine toujours vécu.

À quoi sert concrètement le label Entreprises du patrimoine vivant ? Ne pourrait-il pas organiser une transversalité entre patrimoine matériel et immatériel ?

Christophe DELAUNAY : Le label EPV est la signature de l'excellence ; c'est une reconnaissance qui amène des retombées commerciales notamment à l'international. Beaucoup d'EPV participent au salon du patrimoine culturel à Paris, une dizaine sont présentes à Mans'art chaque année. Par ailleurs, le label comporte aussi un avantage fiscal et sur les frais de formation.

La transversalité est fondamentale. Le label a une dimension économique et culturelle. La vraie difficulté est celle de la transmission. Le dispositif « maître d'art » du ministère de la Culture ne qualifie que huit à neuf personnes tous les deux ans en France. Au Japon, ce sont les personnes elles-mêmes qui sont inscrites au patrimoine !

Pour une entreprise, candidater à un label ou faire du tourisme économique, n'est-ce pas se disperser ?

Christophe DELAUNAY : L'association « Savoir-faire d'excellence en Pays de la Loire » est en train d'écrire sa feuille de route. Chaque entreprise va définir ce qu'elle a à faire dans sa propre stratégie. Il faut aller vers le tourisme de développement économique seulement si cela a du sens. Lorsqu'un jeune visite une entreprise et y trouve son maître d'apprentissage, cela vaut de l'or pour une entreprise !

Atelier 3

Le PCI dans les musées.

Faire parler l'objet



La notion de patrimoine immatériel prend une place grandissante dans le paysage muséal. Comment ce patrimoine est-il pris en compte et géré ? Du musée d'art au musée de société, quels sont les dialogues possibles et les stratégies pour assurer la préservation et la transmission des richesses immatérielles et intangibles ?

Atelier animé par Christophe VITAL, consultant, conservateur en chef du patrimoine honoraire et président de la section régionale des conservateurs

Le début du XX^e siècle est marqué par le croisement de la technique et du scientifique avec la possibilité d'enregistrer des témoignages. En juin 1911, à la Sorbonne, Ferdinand Brunot crée avec l'industriel Émile Pathé les Archives de la parole. Elles sont la première collection institutionnelle d'enregistrements sonores en France. Fondé en 1928 par la ville de Paris et l'Université de Paris, l'Institut de phonétique portait le sous-titre « *musée de la parole et du geste* » avant de devenir, en 1972, le musée national des Arts et Traditions populaires (MNATP) dont Georges Henri Rivière a été le premier conservateur.

Faire vivre la mémoire industrielle d'un territoire

Par Gilbert HULIN, président de l'Association du musée et des métiers de la chaussure de Saint-André-de-la-Marche (49)

L'Association du musée et des métiers de la chaussure de Saint-André-de-la-Marche a été créée en 1995 par une vingtaine d'ouvriers passionnés. À cette époque, les usines étaient démontées et partaient à l'étranger. Ces personnes ont sauvé les machines de fabrication et ont collecté une cinquantaine de témoignages audio. Les premiers témoignages remontent aux années 1920 et abordent le travail dans les ateliers. Le musée, hébergé dans un ancien bâtiment industriel, accueille entre 4 000 et 5 000 visiteurs par an.



Des vidéos montrent les machines exposées au musée en fonctionnement.

Depuis 2017, le personnel du musée est pris en charge par la commune nouvelle Sèvremoine. Ce partenariat permet d'envisager **la création d'un nouveau musée qui se fait dans la douleur pour les bénévoles, car c'est une remise en cause de leur travail.**

Lier le témoignage et la machine

La particularité du métier de la chaussure est d'exister encore, mais plus sur le territoire national. La fabrication actuelle est la même qu'il y a vingt ans dans le Choletais. Dans le musée, le patrimoine immatériel est pris en compte. Des bornes interactives sont en cours de déploiement avec cinq à six

témoins. **Le musée est en demande de solutions techniques pour faire profiter le public de ces récits.** Les relations avec la collectivité, c'est le souci du quotidien car la temporalité des projets est différente. Sur les bornes interactives, les visiteurs visionnent des films avec des ouvriers au travail sur les machines du musée. Ces films lient le témoignage avec la machine. Sur la borne, les visiteurs ont aussi accès à des éléments tactiles pour toucher les différents cuirs. Le musée possède une mine de documents. Mais qu'est-ce que l'on en fait ? Où les met-on ?

Être en phase avec la valeur et le rapport au territoire des habitants

par Annie JOSSE, directrice du Daviaud, écomusée situé en Vendée

Le Daviaud est un musée de territoire situé dans le marais breton-vendéen et ouvert au début des années 1980. L'écomusée a capitalisé sur un travail associatif mené à partir des années 1970. Le travail de collectage porte sur des objets, les danses et les musiques traditionnelles. En 2017, pour la création de la nouvelle scénographie, une réflexion a porté sur la façon d'intégrer la valeur et le rapport au territoire des habitants dans le discours muséographique. Non pas celui que nous avons quelques décennies auparavant mais le



Des témoignages d'habitants familiarisent les visiteurs à la faune et à la flore du marais breton-vendéen.

discours d'aujourd'hui. **Un écomusée est fait le temps d'une génération, celui-ci devait mourir et renaître de la communauté contemporaine.** Les générations nouvelles ont été ciblées en axant sur leur rapport au territoire, ce qui sous-entend l'héritage de cette culture et de ce patrimoine.

À la recherche de marqueurs identitaires

La démarche participative a permis de capter du contemporain à travers la parole d'habitants. Ce récit de vie sensible et le regard actuel sur le territoire apportent un équilibre vis-à-vis du discours scientifique et de la

présentation historique du musée. Six ateliers participatifs ont donné des tendances identiques révélant un porteur commun et collectif. **Ces marqueurs identitaires sont à la base du discours muséographique.** Les pratiques ne sont pas les mêmes qu'auparavant mais perdurent dans la société et dans la représentation du territoire. Les témoignages d'habitants sont de l'ordre de l'émotion. Cette culture est un tout. Elle est portée et préservée parce qu'elle a été assimilée dans une culture beaucoup plus large.

Faire parler l'objet de façon sensible

par Alice GANDIN, conservatrice en chef du patrimoine au Musée de Normandie



Lors de l'exposition consacrée au repas gastronomique des Français, une salle à manger du XIX^e siècle a été reconstituée.

Le musée d'histoire régionale de synthèse a été créé en 1946. Il raconte l'histoire des hommes sur un territoire régional, de l'antiquité à aujourd'hui. Les collections archéologiques et ethnologiques sont importantes. Une approche diversifiée et contemporaine du patrimoine est expérimentée par le biais d'expositions temporaires consacrées à des pratiques classées au PCI : la dentelle, l'art équestre, la gastronomie, le carnaval... Dans un musée, il est difficile de s'affranchir des vitrines. **Le public attend des chefs-d'œuvre ou un objet esthétique.** Il n'est

pas simple de faire comprendre que ce n'est pas l'objet de la dentelle qui est classé, mais le savoir-faire de la dentellière.

Sensibiliser au savoir-faire

La scénographie – l'art de mettre en scène – est un moyen technique de créer une sensibilité émotionnelle physique. Pour montrer le geste et rendre sensible l'objet, des dentellières et des artisans ont montré au musée la technique en cours de réalisation. La vidéo, la photographie, la médiation directe, la démonstration, le dialogue avec l'artiste et la participation sont autant de moyens pour sensibiliser au savoir-faire. **La complémentarité des approches humaines est à encourager.** Un travail autour de la gastronomie normande a conduit à raconter une histoire qui parle à tous : une histoire des sens. Comment raconter une histoire dans un musée qui est statique ? Une salle à manger du XIX^e siècle a été reconstituée. Comment rendre sensible une pratique festive ? Quatre chefs locaux ont donné goût aux arts de la table en faisant déguster leur cuisine. Cette animation a apporté de la vie au musée et une autre lecture des objets.

Garder une trace de la science contemporaine

par Catherine CUENCA, conservatrice générale du patrimoine au CNAM

La mission PASTEC (patrimoine scientifique et technique contemporain) rassemble des chefs de projets de toutes les régions françaises. Cette mission a été portée à son commencement par l'Université de Nantes puis par le musée des Arts et métiers au niveau national. La mission est née en 1996 d'une réflexion autour de la conservation du patrimoine de l'Université de Nantes. **Elle s'intéresse à l'instrumentation scientifique et technique des soixante dernières années.** Elle vise à collecter des savoirs sur les usages de ces objets et à contextualiser ces instruments au sein de la science contemporaine, dans le quotidien des travaux de recherche menés.



Les objets de laboratoire ont été essentiels pour connaître et créer de nouvelles recherches répondant aux programmes français ou européens.

Sauvegarder un futur patrimoine

Comment faire parler ces objets ? Comment garder une trace d'une partie de la science contemporaine ? L'idée est venue de créer des recueils de savoir-faire d'équipe de recherche afin de montrer **la recherche contemporaine en train de se faire.** Ce concept – appelé aussi récit ou histoire de vie – structuré autour d'interviews et de recueils de savoirs en dix étapes. Le parcours de recherche du chercheur y est retracé autour de dix-sept thématiques de recherche majeures. Cet ensemble est

consultable sur le site web PASTEC. Les objectifs de cette mission, devenue nationale, sont restés les mêmes : sauvegarder un futur patrimoine scientifique et technique, accompagner et développer un réseau national qui compte aujourd'hui dix-sept partenaires. La question du numérique permet d'interroger la conservation d'objets volumineux.

Conclusion par Christophe VITAL

Le participatif et le collaboratif font partie intégrante de la vie des musées. Désormais, les gens s'approprient le musée et participent à sa construction. Dans un musée, la question de rendre sensible est importante grâce à la médiation, la scénographie et la technique qui offrent de nouvelles perspectives de collecte et de diffusion. **Il faut penser au patrimoine qui peut potentiellement le devenir**, en gardant une trace sans pour autant tout conserver. Dans ce cas, **la relation avec l'usage et le témoignage sur l'usage sont fondamentaux**. De même, la relation du musée à son futur est essentielle dans la projection muséale. Que garderons-nous de notre société actuelle ? Un travail sur ce qui fait patrimoine dans notre société actuelle est à faire.

Atelier 4

La démarche d'inventaire appliquée aux festivités



Les pratiques festives sont étudiées depuis de nombreuses années par les ethnologues. Elles sont officiellement reconnues comme l'un des domaines du patrimoine culturel immatériel par la Convention de l'Unesco de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel. Cette convention a propulsé les aspirations locales, sociétales et a donné une nouvelle dimension au patrimoine. Celui-ci dispose désormais de moyens institutionnels pour sa mise en œuvre par le biais de l'Inventaire national du patrimoine immatériel français, du label Ethnopôle ou encore de la présence de services culturels dans chaque région.

Atelier animé par Philippe BOISSELEAU, directeur de l'Office du patrimoine culturel immatériel OPCI – EthnoDoc

Ethnologie et anthropologie des fêtes locales en Europe

par Laurent-Sébastien FOURNIER, maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

L'évolution des pratiques festives et du processus de patrimonialisation

La problématique de la patrimonialisation est double. D'un côté, la fête s'oppose au patrimoine et à l'idée de conservation. De l'autre, la pratique festive peut être une ressource culturelle pour le territoire. Ces débats sont très anciens, des prises de position sur le sujet datent du XVIII^e siècle. Montesquieu et les encyclopédistes considèrent que la fête est d'abord religieuse et un obstacle à la productivité. Au XIX^e siècle naît même un front anti-fête. Les conservateurs ont peur des débordements et de la liberté des classes populaires



En 2008, les géants et dragons processionnels de Belgique et de France ont été inscrits sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

pendant les fêtes. Les radicaux et les socialistes sont tout aussi réticents. Selon eux, les fêtes éloignent l'homme du projet révolutionnaire et progressiste. Parallèlement, c'est au milieu du XIX^e siècle que renaît le carnaval. Les politiques voient dans la fête un moyen d'« acheter » un électorat. **Ces diverses positions expliquent la définition de fête si nuancée donnée par les ethnologues, anthropologues et sociologues.** Durkheim considère ainsi que la fête est un mélange de divertissement spontané et de célébration ordonnée. Pour Freud, la fête est un moment où l'on peut **se permettre des choses que l'on ne peut faire d'ordinaire.**

Vers une revitalisation de la fête de village

Cette conception de la fête a été renouvelée dans les années 1970, au moment où la société se posait beaucoup de questions sur elle-même. En 1992, l'anthropologue néerlandais Jeremy Boissevain évoque un cycle de croissance et de décroissance des fêtes. Dans les années 1930-1950, les fêtes traditionnelles se sont progressivement effacées ; les gens avaient besoin de couper avec leurs origines. Puis à partir de 1975, **un retour à la fête locale est constaté, marqué par l'envie de retourner vivre au village : la revitalisation festive.** La perspective ouverte par Boissevain a conduit de nombreuses disciplines à s'intéresser au renouveau des fêtes et à leurs mutations dans un monde de plus en plus marqué par l'individualisme et la notion de loisir.

Les impacts de la patrimonialisation

Comment patrimonialiser une fête qui est, par nature, un acte d'effervescence et de spontanéité populaire ? C'est toute la problématique de la relation entre fête et patrimoine, entre fête et musée. Il y a vingt ans, des conservateurs estimaient qu'une fois mise au musée, la fête n'était plus rien, comme une draperie figée. Malgré tout, des volontés de patrimonialisation existent. L'inventaire se conçoit de façon extensive sur une région ou, à l'inverse, intensive au niveau d'un village. **Les fêtes, rites et événements festifs sont des éléments officiels du patrimoine immatériel.** Depuis 2008, l'accompagnement du ministère sur cette politique d'inventaire a donné une légitimité nouvelle à s'occuper d'enquêtes ethnologiques et d'inventaires de fêtes. En 2008, les géants et dragons processionnels de Belgique et de France ont ainsi été inscrits sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Toutefois, il ne faut pas diaboliser ni angéliser la patrimonialisation, car elle peut avoir plusieurs effets. En Belgique, **des impacts forts ont été constatés sur la mise en tourisme des fêtes labellisées.** De même, une tendance à la professionnalisation, au marketing avec des objets et à la communication est apparue. À l'échelle européenne, des travaux comparatifs menés par plusieurs ethnologues ont permis de constater que les histoires et les fêtes sont différentes d'un pays à l'autre.

Programme de patrimonialisation des fêtes de la Fédération des festivals, carnivals et fêtes de France

par Serge RUCHAUD, président de la Fédération des festivals, carnivals et fêtes de France (FCF) et trésorier du carnaval de Nantes

Présentation de la Fédération des festivals, carnivals et fêtes de France

La Fédération des festivals, carnivals et fêtes de France a été fondée en 1967 par des villes organisatrices telles Nice, Nantes, Sète ou Chalons. **La base historique est le carnaval,** puis la fédération s'est élargie à tous les organisateurs de fêtes et, depuis 2012, aux festivals. La fédération compte désormais 1 500 adhérents sur tout le territoire dont presque



Le carnaval de Nantes était un carnaval de mi-carême.

l'ensemble des carnivals, 400 festivals, des fêtes organisées par les comités des fêtes ou des sociétés festives. Les adhérents se composent de 15 000 dirigeants actifs et plus de 250 000 bénévoles occasionnels. Ce sont eux qui font vivre la fête et leur rôle est fondamental dans la société.

Enjeux culturels et de sociabilité des inventaires des fêtes

Certaines fêtes, qui ont trois cents à quatre cents ans d'existence, perdurent encore. **La patrimonialisation met en valeur les différents organismes qui forment notre organisation.** Tous les carnivals n'ont pas la même définition. Par exemple, le carnaval

de Granville, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, n'est pas un carnaval. En France, il existe trois types de carnaval : le carnaval rhénan, fête païenne en Alsace-Moselle ; le carnaval méditerranéen, copié par les catholiques ; et celui que l'on appelait avant la mi-carême, comme à Nantes. Le carnaval de Granville appartient à une autre catégorie de carnaval : c'est une fête de pêcheurs.

Programme de la patrimonialisation de la FCF

Une **démarche d'inscription au patrimoine de l'Unesco** est en cours pour les fêtes des bouviers dans la vallée du Rhône. Quatre associations organisatrices de fêtes de bouviers y participent. Cette démarche est passionnante car elle amène à suivre les flux migratoires des bouviers, et à dépasser le cadre la vallée du Rhône. Un autre projet est en cours sur le carnaval de Nantes, qui permet de remonter au vrai carnaval au XIX^e siècle. Quinze associations participent à sa réalisation, dont la commune libre du Bouffay. Un projet de musée autour du carnaval est en réflexion. Le carnaval de Nantes est connu pour ses grosses têtes. À Cologne, en Allemagne, le carnaval possède son musée.

Patrimonialisation des musiques actuelles

par Eva NICOLAS, doctorante à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'Université de Nantes

Les festivités sont un contexte d'interprétation et de médiation des musiques actuelles

L'étude du patrimoine des musiques actuelles ouvre sur la dimension patrimoniale de ses contacts de médiation : la fête. Les initiatives de patrimonialisation de musiques actuelles sont de plus en plus nombreuses en France comme à l'étranger. **L'expression « musiques actuelles » est employée pour définir toutes les musiques populaires, par opposition aux musiques savantes.** Dans le cadre de l'étude, le terme « *musiques actuelles* » recouvre plus particulièrement la notion de musiques populaires électro-amplifiées. Elles font partie intégrante du patrimoine festif. C'est aussi un contexte de médiation et d'interprétation. Des recherches ont déjà été menées en Angleterre et en Australie, assez peu en France.



Les musiques actuelles sont les musiques populaires électro-amplifiées.

Comment et pourquoi peut se développer un projet collectif de patrimonialisation ?

Les pionniers ont une volonté de patrimonialiser pour conserver l'origine des musiques actuelles. Toutefois, leurs motivations sont différentes. Certains veulent conserver ou réhabiliter une identité collective. D'autres souhaitent garder des témoignages, laisser un héritage à la jeune génération afin qu'elle dispose d'un outil solide sur lequel s'appuyer. La thèse sur les dynamiques collectives de patrimonialisation des musiques actuelles vient de commencer. Le projet, cofinancé par le Conseil régional des Pays de la Loire et l'Université de Nantes, sera mené jusqu'en octobre 2021. L'objectif est de **rendre intelligible le phénomène de patrimonialisation des musiques actuelles** afin d'aider les acteurs de terrain dans leur démarche.

Discours de clôture

par Fabrice CHAINARD, directeur général adjoint à la culture, aux sports et à la vie associative au Conseil régional des Pays de la Loire

« Cette année, nous avons encore battu des records d'affluence avec 190 participants contre 175 l'an passé. Les échanges fructueux ont mis en évidence la diversité des interlocuteurs. Le patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, est riche. La question du dialogue a été largement abordée. Ces rencontres ont montré les ponts existants entre les différents acteurs du patrimoine. Elle a aussi pointé l'importance des échanges entre les acteurs du patrimoine pour que la collectivité vous accompagne le mieux possible. C'est au travers de ces temps d'échange que nous pouvons flécher l'importance de l'action publique dans l'accompagnement des politiques que nous souhaitons engager. Le patrimoine est bien vivant dans les Pays de la Loire, c'est un message très fort pour nous. La nouvelle stratégie culturelle, mise en place à la Région, montre son bien-fondé pour le patrimoine. C'est une chance pour la région des Pays de la Loire d'avoir des acteurs qui se mobilisent pour le patrimoine matériel et immatériel. Les travaux menés nous permettent de mieux comprendre le passé. L'an prochain, le thème de ces Rencontres sera consacré aux patrimoines maritime et fluvial. Pour une région comme la nôtre, la thématique maritime est une véritable ambition. »

Modérateur / animateur : Guillaume MEZIERES, journaliste scientifique

Restitution écrite : [L'Oeil à la Page](#)

Crédits photo : Sylvie Robin, Manuel de Ruggy, Le Daviaud, Musée de Normandie, OPCI-EthnoDoc, Michel Dubau, Gilles Mermet, Nemo,



8^e édition

RENCONTRES RÉGIONALES DU PATRIMOINE

PATRIMOINES
L'INVENTAIRE EN RÉGION

Région
PAYS DE LA LOIRE